



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Varenn agricole de l'eau

Question au Gouvernement n° 4079

Texte de la question

VARENNE AGRICOLE DE L'EAU

**M. le président.** La parole est à Mme Frédérique Tuffnell.

**Mme Frédérique Tuffnell.** Ma question s'adresse à monsieur le ministre de l'agriculture. Depuis plusieurs années, les épisodes de sécheresse et de fortes inondations se succèdent et leur fréquence augmente, indicateur incontestable du dérèglement climatique. Ce dernier affecte les milieux naturels et les usages, particulièrement notre agriculture. Pourtant, les volumes de précipitations sont sensiblement les mêmes, ce qui révèle un problème de répartition.

L'eau n'est jamais aussi bien stockée que dans les nappes phréatiques, qui ne donnent pas prise à l'évapotranspiration. Or, avec l'artificialisation des sols, des masses d'eau considérables filent à la mer sans profiter aux milieux ou aux usagers. J'avais d'ailleurs proposé, lors de l'examen de la loi climat, qu'un rapport évalue, dans le respect de la gestion durable de la ressource en eau, les possibilités d'élaborer un dispositif de stockage réactif dérogatoire en période d'inondation. Nos débats ont malheureusement achoppé sur la défense antagoniste de différents usages et dérivés.

Face à cette problématique majeure, vous venez de lancer le Varenne agricole de l'eau : c'est pour nous la meilleure réponse que vous pouviez apporter. Sa valeur tient à sa philosophie : il réunit, sans jamais les opposer, les approches agricoles et conservatoires des milieux et l'utilisation économe de la ressource. Ce Varenne rassemble tous les acteurs dans le but de définir dès le 1er janvier 2022 une feuille de route pour l'utilisation d'outils de gestion durable de la ressource, notamment pour répondre aux situations d'aléas climatiques exceptionnels, d'outils d'adaptation au changement climatique à travers des solutions fondées sur la nature (SFN), par exemple, ou encore de dispositifs innovants de renforcement de la résilience, levier de souveraineté alimentaire et de sécurité sanitaire. Nous avons plaidé, avec Jean Jouzel et Jean Launay, pour que soient organisés des états généraux de l'eau. C'est chose faite, et nous nous en félicitons.

Pour nous, les objectifs sont clairs : parvenir à une vision partagée de l'eau en agriculture, prendre en compte les enjeux de souveraineté alimentaire en accélérant l'adaptation de l'agriculture et, au-delà, atteindre les objectifs de la directive-cadre sur l'eau. Pouvez-vous nous dire comment vous pensez y parvenir ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation.** Merci pour vos mots et merci surtout pour l'action que vous menez avec d'autres de vos collègues en matière d'usage de l'eau dans l'agriculture.

Je fais partie de ceux qui considèrent qu'à un moment donné, il faut peut-être revenir à l'essentiel. L'essentiel, c'est d'abord reconnaître qu'il n'est pas possible de faire de l'agriculture sans eau, contrairement à ce que certains prétendent.

L'essentiel, c'est aussi reconnaître que la question de l'usage de l'eau est très difficile parce qu'il y a un conflit qu'il faut aborder avec une certaine forme de sérénité. Ce conflit est vieux comme le monde : il existe depuis que l'homme est sédentaire. Mais ce n'est parce que cette question de la gestion hydraulique de notre territoire est difficile qu'il faut la mettre sous le tapis, bien au contraire. C'est précisément parce qu'elle l'est qu'il faut sortir des postures et remettre dans le débat de la raison, de la pensée et beaucoup de science. C'est tout l'objet de ce Varenne agricole de l'eau et du changement climatique que nous avons lancé il y a quelques jours avec ma collègue Bérangère Abba.

On le sait, il est possible de forger des consensus. Les scientifiques reconnaissent par exemple que nous aurons des étés toujours plus chauds, et, l'hiver, des pluies toujours plus diluviennes. Or, quand la nappe phréatique et le sol sont déjà gorgés d'eau, toute eau tombant au sol finit soit en évaporation, soit dans la mer. Voilà un cas où il est possible de créer un consensus – il faut toutefois le faire avec méthode et raison, ainsi qu'avec de l'innovation, pour déterminer la voie à suivre une fois que le consensus est acquis. C'est aussi l'objet du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique.

Enfin, l'adaptation de notre agriculture au changement climatique est une question de souveraineté. Tel est également l'objet du Varenne, auquel vous serez évidemment associés. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Frédérique Tuffnell](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 4079

**Rubrique :** Eau et assainissement

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juin 2021](#)